



A renvoyer à votre office régional

Déclaration sur l'honneur de perte, de vol, d'endommagement ou de non réception d'une carte SIS

Nom:

Prénom:

N° d'inscription à la CAAMI:

Numéro de registre national:

Déclare sur l'honneur (*):

- n'avoir jamais reçu de carte SIS
- ne plus être en possession de sa carte SIS pour cause:
 - de vol
 - de perte
 - d'endommagement

et désire recevoir une nouvelle carte SIS contre redevance de la somme de 2,50 EUR (article 23 de l'Arrêté Royal du 22-2-1998).

Date

Signature

(*) Biffer les mentions inutiles

Pour le guichetier:

- attestation sociale remise
- virement de 2,50 EUR remis
- annulation faite informatiquement